



Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h
2, rue de la Mairie
29400 Plouneventer
Tél : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05
mairie@plouneventer.fr
www.plouneventer.fr

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous
Les Adjoints reçoivent sur rendez-vous

Agence Postale Communale

Lundi : 13h30 – 17h
Mardi : 13h30 – 17h
Jeudi : 13h30 – 17h
Vendredi : 13h30 – 17h
Samedi : 10h – 12h
02.98.20.81.76



ALSH – 06.66.43.46.42



Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria
02.98.20.81.41

Bibliothèque

Mardi 17h30 – 19h30
Mercredi : 10h – 16h
Jeudi : 10h – 12h
Vendredi : 10h – 12h & 16h30 – 18h30
Samedi : 10h – 14h
02.98.20.92.38
mediatheque@plouneventer.fr

Personnes à contacter pour :

- Baptêmes : Mme ILY 02.98.20.88.16.
- Mariages : Mme CARIOU 02.98.20.83.12.
- Obsèques : M. ABHERVE-GUEGUEN
02.98.20.86.58 ou 06.79.64.04.23.

Etat Civil



Naissances :

- Jeanne OLLIVIER, née le 19 décembre 2025.
- Oscar MORVAN, né le 13 janvier 2026.

Décès :

- Michel QUEGUINEUR, le 23 décembre 2025.
- Yvonne CARIOU, née FER, le 10 janvier 2026.



Ouverture de la déchetterie

- le lundi, le mercredi et le vendredi de 8h45 à 16h45.
- le samedi de 9h15 à 11h45.



Médiathèque

Réouverture de la **Médiathèque le mardi 3 février de 14h30 à 19h30** (horaire exceptionnel juste pour ce jour de réouverture)



Messes de février

Dimanche 1^{er} février

10h30 à Landivisiau

(Breiztival)

Samedi 7 février

18h à Plounéventer

Dimanche 8 février

10h30 à Landivisiau

Dimanche 15 février

10h30 à Landivisiau

Mercredi 18 février

« **Mercredi des Cendres** »

18h à Landivisiau à la

Chapelle de Lourdes

Samedi 21 février

18h à Plounéventer

Dimanche 22 février

10h30 à Landivisiau

Mot de l'opposition

Chers habitants de Plounéventer,

En ce début d'année, nous souhaitons partager avec vous le bilan des différentes actions menées durant ce mandat. Nous avons notamment :

- participé à la mise en place d'un règlement intérieur du conseil municipal ;
- contribué à la création du site internet et du film promotionnel sur la commune ;
- œuvré pour la diffusion publique des procès-verbaux du conseil, désormais accessibles à tous sur internet ;
- pris part aux projets structurants de la commune : pump park, parcours santé, construction de la supérette, boulangerie et médiathèque ;
- initié l'opération « argent de poche » ;
- apporté notre contribution aux diverses actions sociales de la commune.

Malgré notre volonté de poursuivre cet engagement et l'expérience renforcée par les formations que nous avons suivies auprès de l'AELO (Association des Elus Locaux d'Opposition), nous n'avons pas réussi à réunir suffisamment de personnes prêtes à s'engager avec nous pour former une nouvelle équipe. De plus, être dans l'opposition a demandé beaucoup de temps, d'énergie et d'implication.

L'équipe CAPE Plounéventer a donc décidé de ne pas présenter de liste pour les élections municipales de mars 2026.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des Plounéventeriens. Nos échanges, vos encouragements et votre confiance ont été le moteur de notre engagement. Servir notre commune a été un honneur, et nous garderons de ces années un souvenir précieux.

Avec toute notre considération,

Maryline MENEZ, Yann PINVIDIC, Karine LE DUC, Véronique SEACH.

Vie Associative et Sportive

Club Loisirs et Détente

La sélection dominos pour le secteur du Ponant aura lieu le mercredi 18 février à Bodilis. Inscriptions et règlement de la mise (4 €) auprès de Marie-Louise MORIZUR pour le jeudi 12 février.

La finale départementale aura lieu le mercredi 4 mars à Plounéventer.

A noter dans vos agendas

AFTER WORK

★ **Vendredi 6 février**, organisé par le Comité des fêtes, à 18h à l'Espace AN HEOL.

24H DE CRÊPES

★ **Vendredi 13 février**, organisée par LA FLECHE, à Saint-Derrien.

Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin@plouneventer.fr pour le **samedi 14 février**. **Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin)**. Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie.

CALENDRIER DU RAMASSAGE DES ORDURES

Calendrier BLEU
concerne le secteur NORD
et EST de la commune

QUAND PRÉSENTER
QUELLE POUBELLE

UN DOUTE ?

Consultez l'application
Guide du tri
www.consignesdetri.fr

PLANNING
2026



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3 4	1	1	1 2 3 4 5
5 6 7 8 9 10 11	2 3 4 5 6 7 8	2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12
12 13 14 15 16 17 18	9 10 11 12 13 14 15	9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19
19 20 21 22 23 24 25	16 17 18 19 20 21 22	16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26
26 27 28 29 30 31	23 24 25 26 27 28	23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30
		30 31	
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5	1 2
4 5 6 7 8 9 10	8 9 10 11 12 13 14	6 7 8 9 10 11 12	3 4 5 6 7 8 9
11 12 13 14 15 16 17	15 16 17 18 19 20 21	13 14 15 16 17 18 19	10 11 12 13 14 15 16
18 19 20 21 22 23 24	22 23 24 25 26 27 28	20 21 22 23 24 25 26	17 18 19 20 21 22 23
25 26 27 28 29 30 31	29 30	27 28 29 30 31	24 25 26 27 28 29 30
			31
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3 4 5 6	1 2 3 4	1	1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13	5 6 7 8 9 10 11	2 3 4 5 6 7 8	7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 19 20	12 13 14 15 16 17 18	9 10 11 12 13 14 15	14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27	19 20 21 22 23 24 25	16 17 18 19 20 21 22	21 22 23 24 25 26 27
28 29 30	26 27 28 29 30 31	23 24 25 26 27 28 29	28 29 30 31
		30	

Calendrier ROUGE le
reste de la commune

QUAND PRÉSENTER
QUELLE POUBELLE

UN DOUTE ?

Consultez l'application
Guide du tri
www.consignesdetri.fr

PLANNING
2026



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3 4	1	1	1 2 3 4 5
5 6 7 8 9 10 11	2 3 4 5 6 7 8	2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12
12 13 14 15 16 17 18	9 10 11 12 13 14 15	9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19
19 20 21 22 23 24 25	16 17 18 19 20 21 22	16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26
26 27 28 29 30 31	23 24 25 26 27 28	23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30
		30 31	
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5	1 2
4 5 6 7 8 9 10	8 9 10 11 12 13 14	6 7 8 9 10 11 12	3 4 5 6 7 8 9
11 12 13 14 15 16 17	15 16 17 18 19 20 21	13 14 15 16 17 18 19	10 11 12 13 14 15 16
18 19 20 21 22 23 24	22 23 24 25 26 27 28	20 21 22 23 24 25 26	17 18 19 20 21 22 23
25 26 27 28 29 30 31	29 30	27 28 29 30 31	24 25 26 27 28 29 30
			31
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3 4 5 6	1 2 3 4	1	1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13	5 6 7 8 9 10 11	2 3 4 5 6 7 8	7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 19 20	12 13 14 15 16 17 18	9 10 11 12 13 14 15	14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27	19 20 21 22 23 24 25	16 17 18 19 20 21 22	21 22 23 24 25 26 27
28 29 30	26 27 28 29 30 31	23 24 25 26 27 28 29	28 29 30 31
		30	



Groupement de gendarmerie départementale du Finistère

Entre 17 heures et 19 heures, lorsque la nuit tombe, de nombreuses maisons ne sont pas encore éclairées et c'est très facile de le repérer pour cambrioler.

BONNE PRATIQUE :

Pendant votre absence, il est possible de donner l'illusion d'une présence chez soi en déclenchant un éclairage : ampoules connectées, veilleuse, programmateur pour allumer une lampe...

LES BONS REFLEXES POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Pour se protéger, il y a des gestes qui relèvent du bon sens, des astuces et parfois même quelques petits gadgets technologiques. Tour d'horizon en trois commandements :

1) Les portes et les fenêtres tu fermeras.

Ca paraît évident mais il est toujours bon de le rappeler : fermer les portes et le portail à clé, ça fait perdre du temps aux cambrioleurs. Et c'est bien là le but de la manœuvre : les décourager avant même qu'ils ne pénètrent dans la maison. Dans le même ordre d'idée, que l'on parte en vacances, en week-end ou simplement au travail, il est toujours bon de vérifier que les fenêtres sont bien fermées.

2) Les clés de la voiture, tu rangeras.

C'est le coup classique : on laisse les clés de la voiture sur la petite tablette de l'entrée. Et avec l'ouverture automatique, on retrouve la voiture en un clin d'œil (surtout si elle est dans le garage ou garée dans la rue. Alors si vous partez sans votre véhicule, il est conseillé de laisser les clés dans un endroit discret, voire insoupçonné.

3) Les objets de valeur, tu cacheras.

Là aussi, le but est de surprendre pour retarder les voleurs. Les boîtes à bijoux, c'est joli mais convenu. Il vaut mieux cacher les perles et les objets de valeur dans des endroits moins évidents que le placard de la salle de bain ou l'armoire de la salle à manger. Soyez créatifs.

En cas de comportement suspect aux abords de votre domicile, du domicile de vos voisins, dans votre quartier : 1 réflexe : faites le 17



24H DE CRÊPES

LE 13 FÉVRIER 2026

Salle Polyvalente de St Derrien

SUR PLACE repas à volonté

À PARTIR DE 18H30 le 13/02 (réservation avec Hello asso possible)

12€ Adulte

6€ Enfant de -12 ans

(Buvette sur place)



VENTE LIBRE en continu

5€ la douzaine

3€ la ½ douzaine

VENTES LIBRES DANS VOS COMMUNES

Salle Polyvalente, **SAINT DERRIEN** : du 13/02 à 16h au 14/02 à 16h

Supermarché Utile, **PLOUNÉVENTER** : le 14/02 à partir de 8h

Salle Polyvalente, **PLOUNÉVENTER** : le 13/02 de 16h30 à 18h

Bar l'Inattendu, **SAINT SERVAIS** : le 14/02 à partir de 8h

Comité des Fêtes Le comité des fêtes présente

L'AFTERWORK

Vendredi 6 Février

18H

Salle An Heol Plounéventer

Venez vous détendre autour d'un verre et de plateaux de charcuteries & fromages dans notre bar d'un soir !